

**?** La femme qui accouche n'est plus la seule mère. Pour être mère il suffit de décider de l'être. **Il n'y a plus de distinction entre la femme qui porte la vie et la femme qui veut être mère.**

*L'acte de naissance mentionne comme parents « mère et mère » pour les femmes en couples. (Article 4)  
Le sens du mot mère change du tout au tout, la femme qui a accouché n'est donc plus automatiquement la mère.*

**?** Est-il plus important qu'une femme ait un enfant plutôt qu'un enfant ait un père ?  
*Seul le droit des adultes compte, on crée un droit A l'enfant. **Le droit DE l'enfant** est nié.*

**?** Avec cette loi, le père ne compte pas, seuls ses spermatozoïdes sont utiles...  
*Le père est **réduit** à son seul bagage chromosomique, seul son sperme est utile pour fabriquer des enfants.*

**?** Élever un enfant seule ? Est-ce un modèle à encourager ?  
*Le projet de loi de bioéthique permet à une femme seule de concevoir un enfant. Il **crée donc des familles monoparentales**. Ce modèle, très respectable et courageux quand il est subi ne devrait pas être encouragé (difficultés financières, temps disponible pour l'éducation).*

## Savez-vous ce qui est prévu dans le projet de loi sur la bioéthique ?

**?** Est-ce normal que votre argent, par la sécurité sociale finance des prestations à des personnes qui n'ont aucun problème de santé ?  
*Le projet de loi de bioéthique prévoit le remboursement intégral du processus de procréation médicalement assisté à des femmes seules ou des couples de femmes fécondes en bonne santé, sans problème de stérilité. **La médecine n'est plus employée pour soigner une pathologie** mais pour répondre à un désir personnel. Le traitement de l'infertilité n'est lui plus pris en charge. (Article 1)*

**?** Peut-on considérer l'embryon comme un banal matériau de laboratoire ?  
*Une **simple déclaration** pourra suffire pour faire des recherches sur l'embryon. (Article 14). Les embryons ne faisant plus l'objet d'un projet parental pourront être utilisés comme médicaments.*

**?** Transplanter vos gènes humains chez un animal vous semble-t-il normal et sain / un progrès / une bonne idée ?  
*La création d'embryon **chimère (homme-animal)** est autorisée par l'insertion de cellule humaines dans des embryons animaux. (Article 17)*



**« Aujourd'hui la mère c'est celle qui décide d'être mère, ce n'est plus la femme qui accouche »**

Jean-Louis Touraine,  
président du Comité National d'Ethique

Faites-vous confiance à ces personnes pour bâtir la société de demain ?

Vidéo à voir absolument

<https://twitter.com/RidiculeTV/status/1181898574004723713/video/1>

**« On ne peut pas avoir droit à un enfant. L'enfant est une personne ! On a des droits à quelque chose, pas à quelqu'un. »**

Sylviane Agacinski, France Inter 24/06/2019

**« Les expérimentations qui permettraient la création d'embryons animaux dans lesquels seraient intégrées des cellules embryonnaires humaines sont une véritable monstruosité qui n'effraie plus personne et qui montre une anesthésie abyssale de la conscience. »**

Mgr Aupetit, Le Figaro 04/10/2019



**La plus grande manifestation de 2019; rassemblant au-delà des convictions politiques et religieuses !**

**« La PMA c'est la boîte de Pandore : eugénisme et homme augmenté »**

José Bové, Revue Limite, 29/05/2017

**« La France va inscrire dans sa loi le père facultatif, et permettre la venue au monde d'enfant sans père. »**

**Qui êtes-vous, pour vous permettre une telle mutilation ? (...)** Assumez de dire que vous ne devez rien à vos pères. C'est cette société-là que je ne veux pas, celle qui dit qu'elle se fait toute seule, celle qui dit que l'Autre n'est pas nécessaire. »

Agnès Thill, députée, Assemblée Nationale 24/09/2019

**Et VOUS,  
quelle société  
voulez-vous laisser  
à vos enfants ?**

#### POUR EN SAVOIR PLUS

- <http://www.academie-medecine.fr/wp-content/uploads/2019/09/Rapport-sur-le-projet-de-loi-relatif-a-CC%80-la-bioe%CC%81thique-2019-09-ANM.pdf>
- <https://www.alliancevita.org/2019/09/decodeur-loibioethique2019/>
- <http://www.ecologiehumaine.eu/pma-ecologique/>
- [http://videos.assemblee-nationale.fr/video.8052235\\_5d6543943b10c.commission-speciale-bioethique--auditions-diverses-27-aout-2019](http://videos.assemblee-nationale.fr/video.8052235_5d6543943b10c.commission-speciale-bioethique--auditions-diverses-27-aout-2019)

Vous pouvez écrire:

- à votre député : 126 Rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP - [prenom.nom@assemblee-nationale.fr](mailto:prenom.nom@assemblee-nationale.fr)
- à votre sénateur: Palais du Luxembourg, 15 rue de Vaugirard 75291 Paris Cedex 06
- au Président de la République: <https://www.lamanifardpour tous.fr/nos-combats/pma-sans-pere/signez-la-petition-pma-sans-pere-papa-tes-ou>
- aux medias

Vous pouvez diffuser ce document autour de vous.



**LE PROCESSUS  
LÉGISLATIF  
N'EST PAS TERMINÉ**



**POUR LE RESPECT DES ENFANTS,  
DES PÈRES, DES MÈRES,  
Pour une écologie de l'Homme  
MOBILISONS-NOUS**



**TOUS À PARIS  
LE 19 JANVIER !**